



VÉLOTAFFEUR, POURQUOI PAS VOUS ?

Velo-Cité s'associe à TBM pour vous proposer un accompagnement individualisé et gratuit, afin de vous rassurer lors de votre trajet domicile-travail !

AU PROGRAMME

- > Un parcours personnalisé entre votre domicile et votre travail
- > Les règles d'or de la circulation à vélo
- > Des conseils sur-mesure

COMMENT ÇA MARCHE ?

- > Un éducateur mobilité vélo vous accompagne tout au long du trajet
- > Des équipements de sécurité vous sont prêtés gratuitement
- > Les réservations se font auprès de sacha.viel@velo-cite.org

LE VÉLO
PAR **TBM**



Vélo-cité
DÉFENSE ET PROMOTION DU VÉLO AU QUOTIDIEN

www.infotbm.com • Allo Le Vélo : 09 69 39 03 03

RAPPEL DES RÈGLES DE SÉCURITÉ À VÉLO

1 NE ROULEZ PAS SUR LES RAILS DU TRAM

Les rails sont glissants et la roue peut s'y coincer : risque de chute et de blessures graves, voire mortelles.

Je visualise les parcours alternatifs cyclables en scannant le QR Code



2 RESPECTEZ LE CODE DE LA ROUTE

Vitesse maximale selon les zones : de 20 à 30 km/h.



3 ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Casque (conseillé),
- siège enfant,
- feux avant/arrière,
- avertisseur sonore,
- freins et catadioptres.

Le jour, privilégiez des vêtements clairs et visibles.
La nuit, rouler feux allumés.

4 UTILISEZ LES AMÉNAGEMENTS DÉDIÉS AUX VÉLOS

- Voies partagées bus/vélo,
- sas vélo aux feux,
- signalisation spécifique

Des questions ? Besoins d'infos ?
Allo le Vélo 09 69 39 03 03

